Université de Lille

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Diplôme d'État en Santé - 2ème cycle : Diplôme D'État Infirmier en Pratique Avancée (IPA)

Niveau d'étude visé
BAC +5

Durée
2 ans

Composante
UFR3S - Sciences de santé et du sport

Ouvert en stage
Oui

Présentation

Le Département de Médecine de l'UFR3S offre à compter de septembre 2020 une formation permettant d'accéder **au Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique Avancée (IPA).**
Le diplôme d'état d'infirmier en pratique avancée est ouvert en formation initiale comme en formation continue aux candidats justifiant du diplôme d'Etat d'infirmier ou d'un diplôme, certificat ou autre titre mentionné aux articles L. 4311-3 ou L. 4311-12 du code de la santé publique leur permettant d'exercer la profession d'infirmier, ou d'un diplôme ou d'une autorisation d'exercice délivrée par l'autorité compétente en application de l'article L. 4311-4 du code de la santé publique.
Prévue par la loi de modernisation du système de santé, la pratique avancée pour la profession infirmière est désormais reconnue en France.
Les infirmiers en pratique avancée disposent de compétences élargies, à l'interface de l'exercice infirmier et de l'exercice médical.
plus d'informations sur : Infirmier en Pratique Avancée (IPA) - Département de Médecine

Objectifs

Prévue par la loi de modernisation du système de santé, la pratique avancée pour la profession infirmière est désormais reconnue en France.
Les infirmier(ère)s en pratique avancée disposent de compétences élargies, à l'interface de l'exercice infirmier et de l'exercice médical.

Objectif : former les infirmiers à l'exercice de la pratique avancée dans les cinq mentions autorisées :

- Pathologies chroniques stabilisées,
- Oncologie et hémato-oncologie,
- Maladies rénales chroniques, dialyse et transplantation rénale,
- Psychiatrie et santé mentale,
- Urgences.

Savoir-faire et compétences

Compétences visées

Structuration et approfondissement du raisonnement clinique

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 26 novembre 2026

Développement complexe de la compréhension des freins et leviers à la fluidification des parcours de soins dans un système de santé

Développement des capacités à trouver des informations fiables, fondées sur les preuves, et à les implanter dans la pratique des équipes

Des stages permettant de se préparer aux nouvelles responsabilités de la profession

Acquisition de capacités à produire des données scientifiques afin de valoriser la profession infirmière et l'ancrer dans son universitarisation

Compétences cliniques

Évaluer l'état de santé des patients en relais de cadres de santé médicale pour des pathologies identifiées

Définir et mettre en œuvre le projet de soins à partir de l'évaluation globale de l'état de santé de la personne

Approche populationnelle au cœur du système de santé

Conception et mise en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique

Organiser les parcours de soins et de santé avec l'ensemble des acteurs concernés

Leadership clinique

Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'analyse de pratiques

Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques

Les + de la formation

Pour en savoir plus sur les formations de l'UFR3S : https://ufr3s.univ-lille.fr/formation-initiale

Organisation

Organisation

Une première année en tronc commun permettant :

Un approfondissement des connaissances cliniques (sémiologie médicale, examen clinique…), une meilleure compréhension du système de santé français, l'utilisation d'outils d'amélioration de la qualité des soins, l'apprentissage de la méthodologie de recherche, et comprenant un stage de 2 mois avec productions écrites.

Une deuxième année spécifique comprenant un stage de 4 mois dont les objectifs

Modalités et organisation des enseignements

Les enseignements sont regroupés en semaines d'enseignement (1/mois de septembre à juin)

- 1ère année : 392 h de cours + 2 mois de stage
- 2ème année : 243 h de cours + 4 mois de stage

Toutes les unités d'enseignement comportent des cours magistraux, des enseignements dirigés et des travaux pratiques dont des formations par la simulation. Des enseignements en visio-conférences, des formations en e-learning et des enseignements en « classe inversée » sont envisagés notamment dans le cadre des enseignements propres aux cinq mentions.

Les cours ont lieu soit au département facultaire de médecine Henri Warembourg soit à l'Institut Lillois d'Ingénierie de la Santé.

Les cours sont regroupés autour de plusieurs grands domaines :

- Sciences infirmières et pratique avancée
- Sciences médicales
- Évaluation clinique
- Raisonnement clinique
- Thérapeutiques
- Prévention et éducation thérapeutique
- Coordination des parcours de soins
- Recherche et démarche scientifique
- Santé publique et sciences humaines
- Enseignement clinique spécialisé

Stages

Admission

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 26 novembre 2026

Conditions d'admission

Le diplôme d'état d'infirmier en pratique avancée est ouvert en formation initiale comme en formation continue aux candidats justifiant du diplôme d'Etat d'infirmier ou d'un diplôme, certificat ou autre titre mentionné aux articles L.4311-3 ou L. 4311-12 du code de la santé publique leur permettant d'exercer la profession d'infirmier, soit d'un diplôme ou d'une autorisation d'exercice délivrée par l'autorité compétente en application de l'article L. 4311-4 du code de la santé publique.

Pour accéder au études d'Infirmier en Pratique Avancée, l'étudiant doit être titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier.

Pour exercer en pratique avancée, un(e) infirmier(ère) doit:

- avoir au moins trois ans d'expérience ;
- obtenir le diplôme d'État d'Infirmier(ère) en Pratique Avancée reconnu au grade de master.

La formation initiale est possible, mais l'exercice ne le sera, lui, qu'après 3 ans à temps complet en tant qu'IDE

Le dépôt de dossier de candidature doit se faire via la plateforme E-CANDIDAT. Les dates d'ouverture de campagne sont inscrites sur le site internet de la faculté de médecine de Lille.

Ouverture pour les candidatures en 1ère et 2ème année uniquement via l'application **e-candidat** à l'adresse suivante : https://ecandidat.univ-lille.fr/

Plus d'information sur : https://ufr3s.univ-lille.fr/medecine/ipa

Autres contacts

SECRÉTARIAT DES FORMATIONS PARAMÉDICALES
UFR3S Médecine - Pôle Recherche -
place de verdun - 59000 Lille
ipade-medecine@univ-lille.fr
Tél. 03 20 62 76 33

Pr François PUISIEUX
Pôle de Gérontologie, CHU de Lille
Madame Audrey Flament
Directrice des études
Infirmière en pratique avancée
Contact Formation Continue : fmcdpc@univ-lille.fr

Lieu(x)

UFR3S - Département de médecine

UFR3S - Pôle recherche Médecine

Campus

Campus Santé

Et après

Poursuite d'études

Possibilité de poursuivre en doctorat, formations universitaires complémentaires (DIU ou DU)

Infos pratiques

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 26 novembre 2026